

L'action communautaire autonome jeunesse et **la participation citoyenne des jeunes**

Une étude d'impact

Coalition Inter jeunes

Conception, recherche, cueillette de données, analyse, rédaction et visualisation des données
Marie Anne Guichandut

Comité consultatif
Nathalie Bergeron
Jennifer Robillard,
Caroline Forget Galipeau,
Marie-Hélène Germain,
Marie-Grâce Hoho,
Manon Leclerc,
Amandine Rovetta,
Dominique Taillon
Milica Telebak

Révision du contenu
Nathalie Bergeron, Jennifer Robillard,
Audrey Sirois, Caroline Forget Galipeau

Révision linguistique
Jeanne Lachance-Provençal

Transcription
Larose S. Larose

Design graphique
Marlène-b.

Table des matières

Avant-propos **3**

Faits saillants **4**

La Coalition Interjeunes **6**

La démarche **10**

La méthodologie **12**

Participation citoyenne **18**

L'action communautaire et la participation citoyenne des jeunes **20**

Réalités jeunesse observées **28**

L'impact de l'ACA jeunesse sur la participation citoyenne **30**

Les constats **40**

Freins à la participation citoyenne des jeunes **42**

Conclusion **44**

Bibliographie **46**

Remerciements **47**

Avant-propos

Une étude PAR, POUR et AVEC le communautaire



1 La réussite éducative

2 La santé

3 Les loisirs et la culture

4 Le tissu social

5 La participation citoyenne des jeunes

6 Les conditions socioéconomiques

L'action communautaire autonome jeunesse, telle qu'on la connaît aujourd'hui, fait son œuvre dans la société québécoise depuis plus de 50 ans. Ce sont des millions de jeunes qui, au fil des décennies, ont pu bénéficier de son soutien. Malgré tout, son ampleur et son importance sont méconnues, sinon diminuées. C'est pourquoi la Coalition Interjeunes s'est donné comme mission de mieux la faire connaître, de mieux la faire comprendre, et ce, dans toute sa diversité.

En 2021, la Coalition Interjeunes publiait son premier portrait décrivant globalement l'action communautaire autonome jeunesse et expliquant qu'en engendrant une grande variété d'effets à court, moyen et long terme, les organismes communautaires ont un réel impact sur la qualité de vie des jeunes. Ce portrait a été le point de départ d'une grande démarche d'évaluation d'impact visant à établir dans quelle mesure les organismes d'action communautaire autonomes jeunesse améliorent la qualité de vie des jeunes, et à savoir s'ils contribuent de façon significative à l'amélioration de six aspects essentiels à la qualité de vie, soit la **santé**, les **conditions de vie socioéconomiques**, la **réussite éducative**, la **participation citoyenne**, les **loisirs** et la **culture** et le **tissu social**. Ce rapport présente les résultats obtenus en lien avec la participation citoyenne des jeunes.

Le projet a été réfléchi, conçu et élaboré **PAR**, **POUR** et **AVEC** le milieu communautaire afin que le contenu abordé reflète de la manière la plus juste possible les réalités du terrain.

***Des prénoms fictifs ont été utilisés afin de préserver l'anonymat des personnes qui ont témoigné.*

Faits saillants

Démarche impliquant **253 organismes communautaires autonomes jeunesse** et **633 personnes** incluant des jeunes, des travailleur(euse)s d'organismes et des ancien(ne)s;

69 % des organismes font des activités de **bénévolat avec les jeunes**;

82 % des organismes organisent des activités pour que les jeunes puissent **s'impliquer dans leur communauté**;

87 % des organismes ont des jeunes présent(e)s à leur **assemblée générale annuelle**;

91 % des ancien(ne)s disent que fréquenter un organisme les a rendu(e)s **plus engagé(e)s socialement**.

Petit lexique

Ancien(ne) : Le terme renvoie à toute personne qui a fréquenté un organisme communautaire autonome jeunesse dans le passé ou qui a été en lien avec un de ces organismes.

Auberge du cœur : Les Auberges du cœur sont des maisons d'hébergement 24/7 pour les jeunes de 12 à 35 ans vivant des difficultés ou en situation d'itinérance. Outre le gîte et le couvert, on y offre du soutien et de l'accompagnement personnalisé aux besoins des jeunes. Ce sont aussi des lieux d'appartenance, d'affiliation sociale et de solidarité, des milieux d'apprentissage, d'éducation populaire et d'exercice à la citoyenneté (Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 2021).

Intervenant(e) : Les titres d'emploi étant nombreux, afin d'alléger le texte, le terme intervenant(e) est utilisé en référence aux personnes qui travaillent auprès des jeunes.

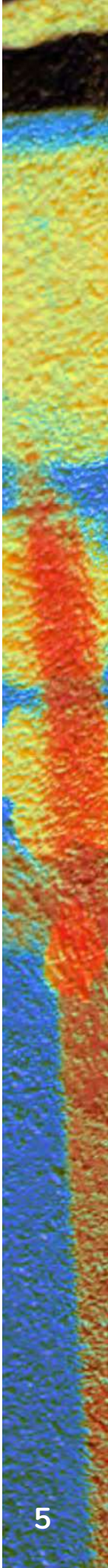
École de la rue : Les écoles de rue sont des organismes communautaires autonomes qui sont à la fois des milieux de vie et de scolarisation. Les personnes de 16 ans et plus qui ont décroché ou qui sont sur le point de décrocher peuvent y compléter leurs cours de français et de mathématiques afin d'obtenir les crédits nécessaires pour une diplomation ou la réalisation d'un D.E.P.

Maison des jeunes (MDJ) : Les maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné pour mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où des jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes importants, pourront devenir des citoyen(ne)s critiques, actif(-ive)s et responsables (Regroupement des maisons des jeunes du Québec, 2021).

Organisme de lutte au décrochage (OCLD) : Ces organismes communautaires autonomes sont issus des besoins exprimés par les communautés et œuvrent pour contrer le décrochage scolaire.

Travail de milieu : Cette approche d'intervention de proximité permet d'offrir un service d'accompagnement à des personnes ciblées, dans leur cheminement affectif, social et éducatif. Les travailleurs et travailleuses de milieu jouent un rôle d'intervenant(e), d'accompagnateur(-trice), de médiateur(-trice) et d'animateur(-trice) d'ateliers. On peut trouver des travailleurs et travailleuses de milieu dans des écoles ou dans des complexes d'habitations, par exemple.

Travail de rue : Cette approche d'intervention communautaire vise à « aller vers » toutes les personnes, sans critères d'admission ou d'exclusion, et à les accueillir en douceur dans leur réalité. Le travail de rue offre une présence significative dans les lieux et les moments où les autres ressources d'aide ne sont pas disponibles, en plus d'avoir accès à des lieux non conventionnels et marginaux. En établissant un lien de confiance où priment la confidentialité et le respect du rythme, on accompagne les personnes vers un mieux-être, à travers leurs propres choix. Le mandat du travail de rue se construit avec la personne accompagnée.





La Coalition Interjeunes, un leader d'influence rassembleur!

410
organismes jeunesse

181
municipalités

17
régions administratives du Québec

30
années en moyenne de présence sur le terrain

Fondée en 1997, la Coalition Interjeunes représente six regroupements québécois d'action communautaire autonome jeunesse, soit le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ), le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes de lutte au décrochage du Québec (ROCLD) et le Regroupement des organismes pour le travail de rue du Québec (ROCQTR).

À ce jour, Interjeunes rassemble 410 organismes jeunesse dans les 17 régions administratives du Québec. Bien qu'ils soient répartis à travers 181 villes et municipalités, le rayonnement des organismes est beaucoup plus vaste, car nombreux sont les organismes à servir les citoyen(ne)s des communautés avoisinantes. Avec en moyenne 30 années de présence sur le terrain, ils ont une fine compréhension de leur milieu. Les jeunes rejoints par ces organismes ont principalement entre 12 et 30 ans.

Qu’est-ce qu’un organisme communautaire autonome?

Un organisme communautaire autonome naît d’une initiative citoyenne et cherche à répondre de façon adaptée à des besoins de la communauté. L’organisme communautaire est à but non lucratif et est indépendant du réseau public. Il poursuit une mission sociale qui favorise la transformation sociale.

Huit critères définissent les organismes communautaires autonomes :

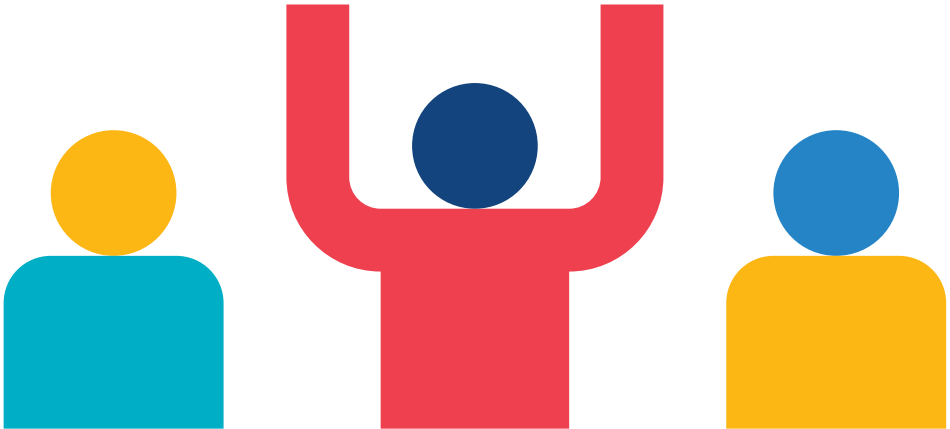
Critères

Partagés par l’ensemble des organismes d’action communautaire

1. Avoir le statut d’un organisme à but non lucratif
2. Être enraciné dans sa communauté
3. Entretenir une vie associative et démocratique
4. Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques

Spécifiques aux organismes d’action communautaire autonome

5. Avoir été constitué à l’**initiative des gens de la communauté**
6. Poursuivre une mission sociale propre à l’organisme qui **favorise la transformation sociale**
7. Faire preuve de pratiques citoyennes et d’**approches larges axées sur la globalité des situations** problématiques abordées
8. Être dirigé par un conseil d’administration **indépendant du réseau public**



L'ABCDE de l'action communautaire autonome jeunesse...

Autonomie

L'autonomie des organismes leur octroie le droit de déterminer leur mission, leurs actions, leurs façons de faire et leurs modes de gestion.

Besoins

Les organismes communautaires autonomes naissent d'initiatives citoyennes, de gens engagés à répondre de façon adaptée aux besoins des jeunes de leur communauté.

Complémentarité

Les organismes communautaires se veulent une proposition complémentaire à ce que le système public fait. Ils comblent les lacunes, réparent les trous, offrent des solutions de rechange lorsque ce qui est proposé ne convient pas, le tout avec l'intention de n'oublier personne.

Diversité

Par sa nature axée sur les besoins des jeunes, l'action communautaire est grandement diversifiée. Ainsi, chaque organisme a son propre fonctionnement et une proposition de services et d'activités distincte.

Empowerment

L'action communautaire préconise l'utilisation d'approches visant l'*empowerment* des jeunes, c'est-à-dire une approche qui les outille adéquatement pour qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées et de s'épanouir. L'*empowerment* individuel opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique (Ninacs, 1995).

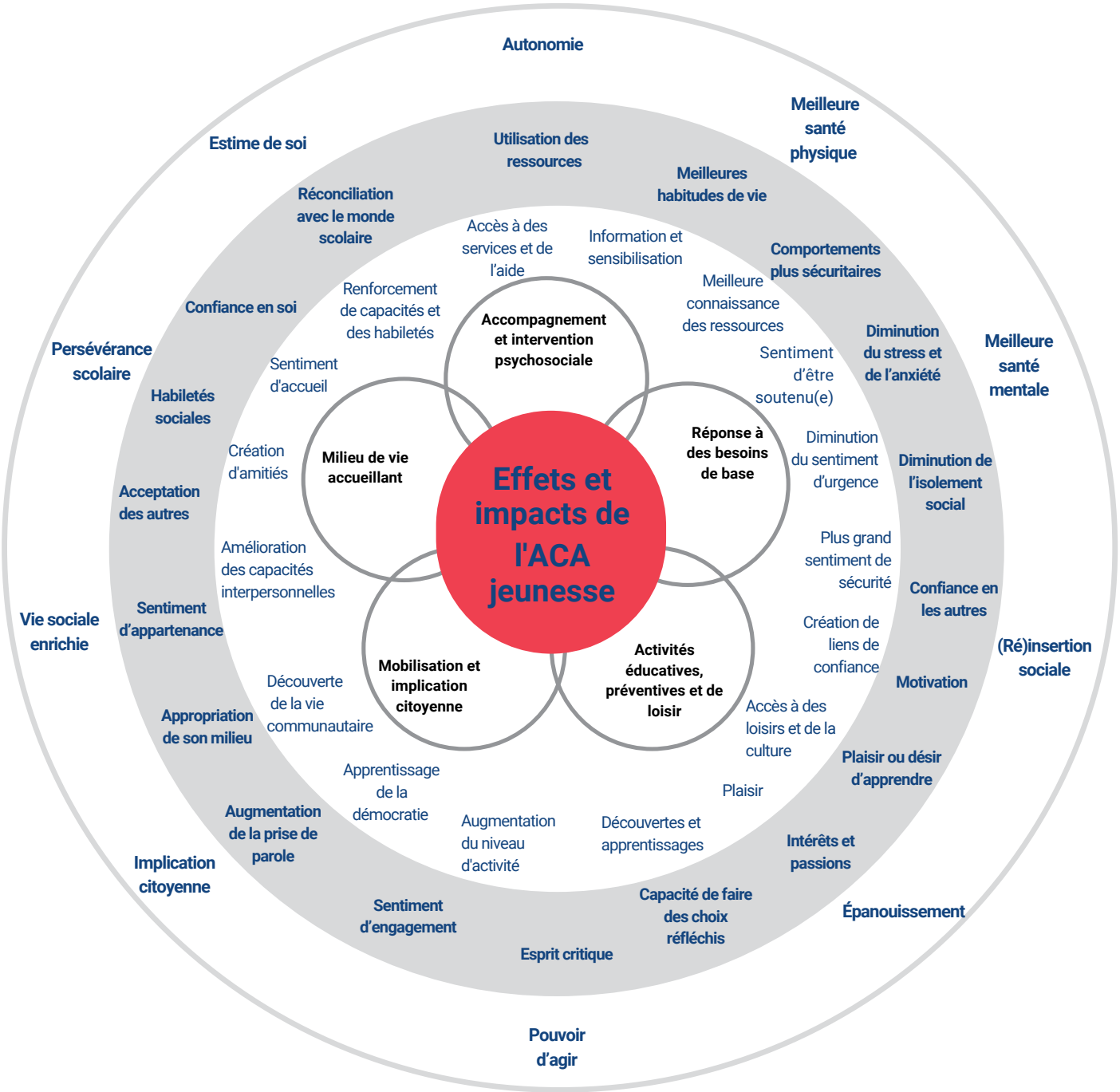
Approche globale

Les organismes communautaires ont une stratégie d'intervention qu'on nomme « approche globale ». L'intervention prend en compte les différents contextes sociaux qui mènent à l'apparition d'un problème ou d'un comportement problématique (toxicomanie, décrochage scolaire, non-emploi, etc.). On reconnaît le potentiel des personnes et leur capacité à trouver elles-mêmes les solutions les plus adaptées à leur situation. L'approche globale ne s'attarde pas à traiter un problème; elle cherche plutôt à faire ressortir les forces et les compétences de la personne et à l'outiller afin qu'elle prenne des décisions éclairées.

Une chaîne d'effets pour de réels changements

Au sein des organismes, il y a le désir d'engendrer de réels changements; des changements sociaux, mais aussi des changements individuels. On espère que chaque jeune qui croisera le chemin d'un organisme en tirera des apprentissages qui lui permettront d'avancer dans la direction de son choix. Les parcours ne sont pas linéaires et le rôle des intervenant(e)s est d'accompagner les jeunes dans une partie de leur parcours. On n'évalue pas le succès des actions par l'atteinte d'objectifs quantitatifs, mais plutôt par l'observation qu'au contact de l'organisme, les jeunes ont réussi à trouver ce qu'il leur fallait pour continuer de cheminer.

Ainsi, il a été constaté que malgré l'unicité de l'ensemble des organismes, leurs visées à moyen et à long terme se rejoignent et qu'ensemble, ils aspirent à susciter les mêmes changements sociaux. En d'autres mots, les organismes offrent des activités et services adaptés aux besoins des jeunes et entraînent ainsi une série d'apprentissages et de changements qui, mis en commun, améliorent les conditions et la qualité de vie des jeunes.



La démarche

Questions ayant guidé la démarche

- Quels sont les effets que l'approche des organismes engendre sur la participation citoyenne des jeunes?
- Pour qui, comment et dans quelles circonstances l'approche des organismes a-t-elle un effet sur la participation citoyenne des jeunes?
- Quelles sont les particularités de l'approche des organismes qui font vraiment une différence sur la participation citoyenne des jeunes?
- Quelles sont les barrières au succès à l'intervention des organismes?
- Les effets positifs sur la participation citoyenne des jeunes perdurent-ils?



Portée de l'évaluation

Ce projet est une évaluation des effets et impacts d'organismes dans l'ensemble du Québec. Les organismes évalués sont ceux représentés par la Coalition Interjeunes au moment de l'évaluation, soit les membres des six regroupements constituant la Coalition Interjeunes.

Comité consultatif

Un aspect important de la démarche était la participation active d'un comité consultatif constitué de représentant(e)s des six (6) regroupements d'Interjeunes. Leur présence a permis d'assurer la prise en considération des différentes réalités des organismes dans la conduite du projet. Leur participation a également fait en sorte que le regard porté sur l'ensemble des données colligées soit celui de personnes issues du milieu exposé.



Le mandat du comité consultatif se déployait en quatre volets :

- Assurer une cohérence des travaux avec leur expérience du terrain;
- Participer au choix des indicateurs et à l'élaboration des outils de cueillette;
- Contribuer à l'analyse des résultats obtenus et à l'émission de constats;
- Offrir de la rétroaction en cours de démarche.

Le comité consultatif était composé des membres suivants :

Caroline Forget Galipeau, directrice adjointe du RMJQ;

Marie-Hélène Germain, coordonnatrice des services à L'Antre-jeunes de Mercier-Est;

Marie-Grâce Hoho, intervenante jeunesse au Projet Harmonie;

Manon Leclerc, coordonnatrice de l'ABC des Hauts Plateaux;

Amandine Rovetta, responsable des ateliers à REVDEC;

Dominique Taillon, coordonnatrice clinique à La Piaule Centre-du-Québec;

Milica Telebak, travailleuse de milieu à Plein milieu;

Nathalie Bergeron, coordonnatrice du RÉRAQ et membre du conseil; d'administration de la Coalition Interjeunes;

Jennifer Robillard, directrice générale de la Coalition Interjeunes.

La méthodologie

Outils de cueillette

La cueillette de données s'est déroulée à l'automne 2021 et l'hiver 2022.



Deux questionnaires en ligne

- Un questionnaire destiné à tous les organismes (227 organismes répondants)
- Un questionnaire destiné aux ancien(ne)s (171 répondant(e)s ayant fréquenté 80 organismes différents)

Activités de groupes avec des jeunes (18 groupes de jeunes)

Les rencontres, d'une durée de 1 h 30 à 2 h 30, se sont tenues dans les locaux des organismes. Au total, ce sont 126 jeunes qui ont participé à la démarche.



Pendant une activité appelée « Pointocracie » (*dotmocracy*, en anglais), les participant(e)s devaient évaluer à l'aide de points de couleur leur expérience avec des déclarations inscrites sur des cartons. Par exemple : « Grâce à l'organisme, j'ai des comportements plus sécuritaires ». Un point vert signifiait « Beaucoup »; un point jaune, « Un peu » et un point rouge, « Pas du tout ». Les jeunes avaient aussi le choix d'expliquer leur vote sur un Post-it de la même couleur que leur réponse.

La seconde activité était une application interactive qui permettait de sonder les groupes, d'afficher les réponses en temps réel et de susciter la discussion.



Discussions de groupes avec équipes de travail (18 organismes, 90 travailleurs et travailleuses)

D'une durée d'environ 1 h 30, les discussions de groupe avec les équipes de travail ont servi à contextualiser davantage leur travail et à répondre aux sous-questions de l'évaluation. Les discussions ont aussi permis de voir si les perceptions des intervenant(e)s différaient de celles des jeunes. Les discussions étaient enregistrées.



Entrevues semi-dirigées auprès d'ancien(ne)s jeunes (20 entrevues)

D'une durée moyenne de 45 minutes, ces entrevues ont permis de recueillir des informations qualitatives qui ont servi notamment à identifier les effets à long terme et à les expliquer. Les entrevues faites par visioconférence étaient enregistrées et retranscrites par la suite. Les personnes ont été recrutées via le sondage destiné aux ancien(ne)s et aussi par référencement de la part d'organismes.



Profils des participant(e)s

Les organismes d'Interjeunes

253 organismes membres de la Coalition Interjeunes ont participé au projet. Au total, ce sont 633 personnes qui ont contribué à l'étude d'impact lors de la cueillette de données.



253
organismes

126
jeunes

190
ancien(ne)s

317
travailleurs
et travailleuses

Des jeunes

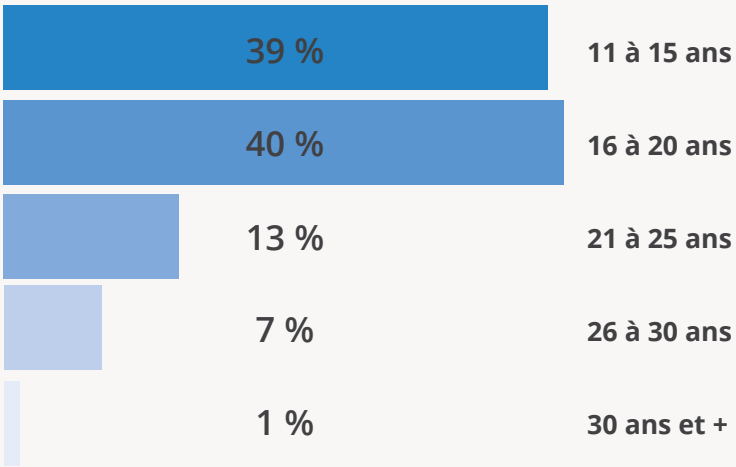


126
jeunes de 11 à 31 ans

17 ans
d'âge en moyenne

La participation des jeunes était essentielle à cette évaluation étant donné qu'ils et elles sont les seul(e)s à vivre les effets évalués.

Âge des jeunes rencontré(e)s



Durée de fréquentation des jeunes rencontré(e)s

14 % depuis
moins d'un mois

24 % depuis
1 à 6 mois

17 % depuis
6 mois à 1 an

20 % depuis
1 à 2 ans

15 % depuis
plus de 2 ans

Des ancien(ne)s

190
anciens et anciennes de 14 à 59 ans

27 ans
d'âge en moyenne

10 ans
moyenne d'années passées depuis le début de leur fréquentation (médiane : 7 ans)

16 %
des répondant(e)s ont fréquenté il y a plus de 20 ans

Durée de fréquentation des ancien(ne)s interrogé(e)s

3 %
quelques semaines

7 %
quelques mois

14 %
entre 1 et 2 ans

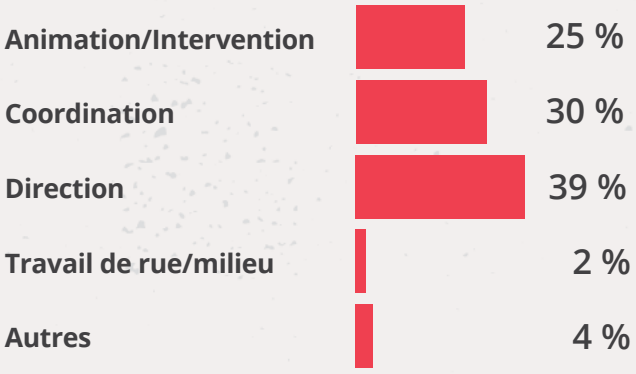
60 %
plus de 3 ans



Des travailleurs et travailleuses d'organismes communautaires

Ce sont **317 travailleuses et travailleurs** du milieu de l'action communautaire autonome jeunesse qui ont participé à l'évaluation. 69 % des personnes interrogées occupaient un poste de coordination ou de direction; 25 % étaient à l'animation ou à l'intervention. Les années d'expérience étaient réparties de façon quasi égale entre les personnes moins expérimentées (moins d'un an d'expérience) et les vétérans (plus de 20 ans).

Postes occupés des travailleurs et travailleuses consulté(e)s



Nombre d'années d'expériences des travailleurs et travailleuses consulté(e)s

13 %
moins d'un an

22 %
1 à 4 ans

19 %
5 à 9 ans

15 %
10 à 14 ans

14 %
15 à 20 ans

17 %
plus de 20 ans

Autres personnes rencontrées

Une mère de famille d'accueil de trente ans d'expérience, ainsi qu'un groupe de résidentes d'un complexe HLM où se trouve un organisme jeunesse, ont également été rencontrés. Leurs témoignages visaient à avoir une perspective externe et à identifier des effets non prévus de l'action des organismes.

Analyse

1- Compilation des données

2- Analyse préliminaire

3- Data party : Analyse collaborative et constats collectifs

4- Analyse finale en comité

5- Révision de groupe



Un **data party** est un événement de plusieurs heures, limité dans le temps, où diverses parties prenantes se réunissent pour analyser collectivement les données qui ont été collectées et pour émettre des constats.

Organismes présents au *data party*

Centre d'intervention-Jeunesse des Maskoutains

Coalition Interjeunes

Dans la rue

École du milieu de Lévis

Jeunes Identités Créatives

La Piaule du Centre du Québec inc.

L'ABC des Hauts Plateaux

L'Antre-Jeunes de Mercier-Est

Maison des Jeunes de Mont-Laurier

Maison Richelieu Hébergement Jeunesse

Maison des jeunes L'Escampette

Plein Milieu

Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ)

Regroupement des écoles de rue accréditées du Québec (RÉRAQ)

Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ)

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)

Regroupement organismes communautaires de lutte au décrochage du Québec (ROCLD)

Regroupement des organismes communautaires pour le travail de rue du Québec (ROCQTR)

Revdec

Saga Jeunesse

Limites de la démarche

Il est possible que certains organismes, en raison de leurs particularités uniques et spécifiques, puissent ne pas se reconnaître dans les résultats présentés; d'autres organismes sont sous-représentés, puisqu'ils se sont avérés difficiles à joindre.

Il était également à prévoir que les ancien(ne)s qui ont participé à l'étude ont au départ une opinion favorable vis-à-vis des organismes qu'ils et elles ont fréquentés. Ce biais positif a fait en sorte qu'il était difficile d'obtenir des informations sur ce qui fonctionne moins bien dans les organismes.

Une grande partie de cette évaluation est d'ordre qualitatif. Bien qu'un grand nombre de personnes ait été impliqué dans la démarche d'analyse, elle peut malgré tout comporter des angles morts.

Participation citoyenne

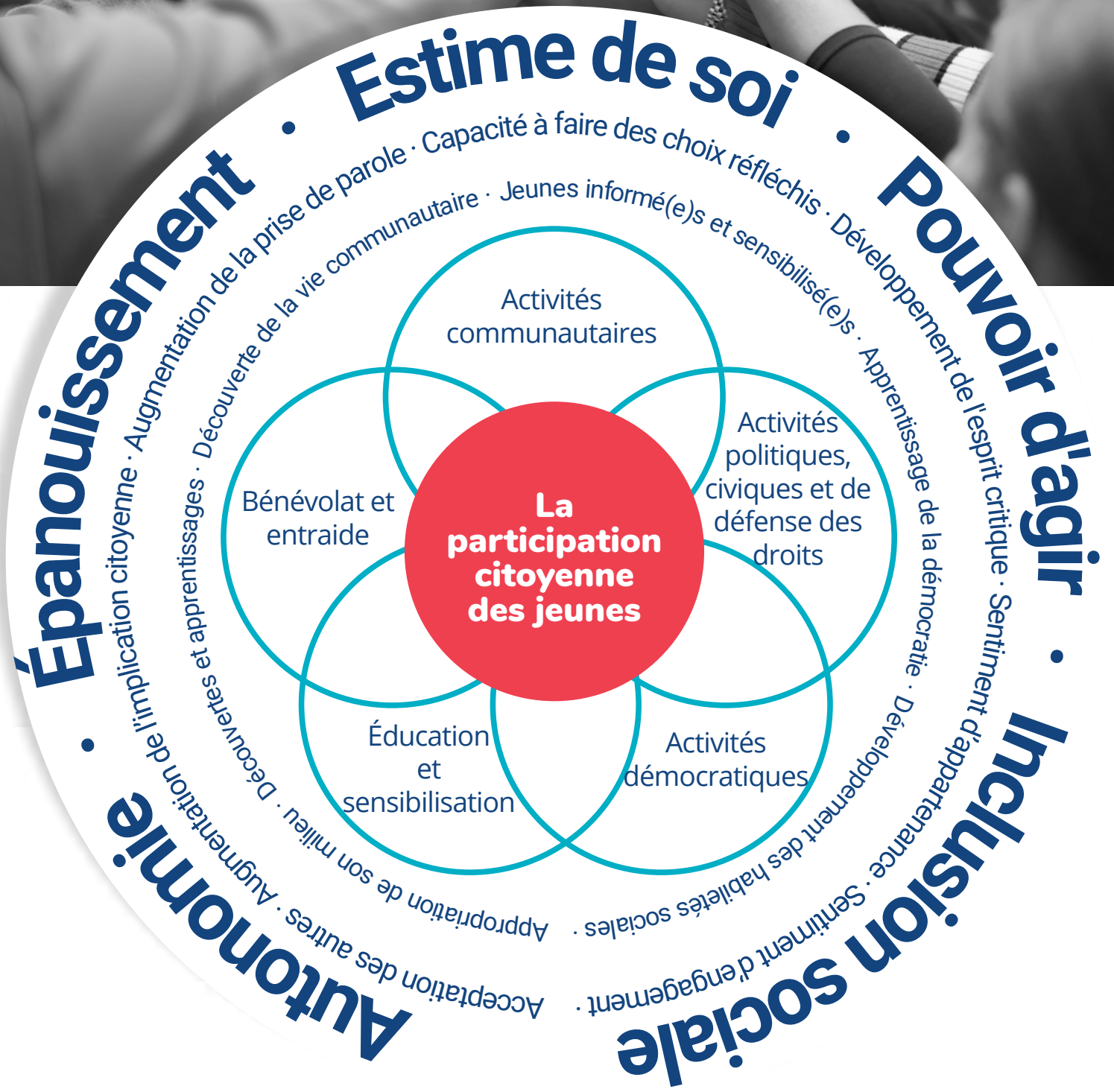
Définition

La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale. (Institut du Nouveau Monde, 2022)

« On aide les jeunes à devenir des personnes responsables, comprendre leur rôle dans la société, jouer le rôle de modèle, développer des intérêts. »

— Intervenant, SAGA Jeunesse




Estime de soi
Pouvoir d'agir
Inclusion sociale
Autonomie
Épanouissement
Activités communautaires
Activités politiques, civiques et de défense des droits
Activités démocratiques
Éducation et sensibilisation
Bénévolat et entraide
La participation citoyenne des jeunes
Prise de parole · Capacité à faire des choix réfléchis · Développement de l'esprit critique · Sentiment d'appartenance · Sentiment d'engagement · Développement des habiletés sociales · Apprentissage de la démocratie · Découvertes et apprentissages · Découverte de la vie communautaire · Jeunes informé(e)s et sensibilisé(e)s · Augmentation de la · Augmentation de l'implication citoyenne · Acceptation des autres · Appropriation de son milieu



L'action communautaire et la participation citoyenne des jeunes

La mobilisation et l'implication citoyenne servent à solidifier les liens qui unissent les membres d'une communauté. Il est important d'éduquer et de sensibiliser les jeunes aux questions de citoyenneté afin de les aider à devenir, comme le dit le slogan des maisons des jeunes du Québec, des « citoyen(ne)s responsables, critiques et engagé(e)s ». La mobilisation s'illustre par une forte démocratie au sein des organismes (conseil de jeunes, présence de jeunes dans des conseils d'administration, etc.), par des actions de mobilisation populaire (manifestations et grèves, par exemple) ainsi que par la participation à des événements de prise de parole (consultations jeunesse, forums, comités et conseils externes). Les jeunes sont aussi encouragé(e)s à s'impliquer autant au sein des organismes qu'à l'extérieur de ceux-ci.

Éducation et sensibilisation

L'éducation à la citoyenneté et à la démocratie prend diverses formes. On familiarise les jeunes avec la politique en leur faisant rencontrer leurs élu(e)s ou en les invitant à discuter de questions d'actualité. Les organismes e ncouragent les jeunes à réfléchir aux enjeux de société, à se positionner et à faire entendre leur voix.

À l'organisme **Je raccroche**, un bloc d'ateliers hebdomadaire est consacré à la citoyenneté : visite du Parlement, rencontre avec les élu(e)s et explication du système politique. En plus des apprentissages liés à la politique, les jeunes s'impliquent aussi dans leur communauté, de façon environnementale par le nettoyage des berges, ou socialement, par la création de cartes de Noël pour des personnes âgées.







Crédits photos : Bureau de consultation jeunesse

Les jeunes Lavallois, d'ici et d'ailleurs, faisons connaissance

Les jeunes du **Bureau de consultation jeunesse** ont organisé une exposition de photos itinérante sur le thème de l'immigration. L'objectif de cette démarche était de permettre aux jeunes de mener des actions concrètes, afin de se sensibiliser et de sensibiliser les autres jeunes aux enjeux de l'intégration des immigrant(e)s et proposer des pistes de solutions innovantes. L'exposition de photos était la conclusion d'une démarche comportant des formations sur les enjeux de la réalité des jeunes en situation d'immigration et des échanges avec de jeunes immigrants qui ont pu partager leurs parcours migratoires et les défis d'intégration qui en découlent. (Bureau de consultation jeunesse, 2022).



Activités communautaires

Les organismes communautaires travaillent afin de favoriser un environnement agréable où les gens se sentent entourés et en sécurité. C'est pourquoi les organismes sont aussi présents à l'extérieur de leurs murs, que ce soit par la participation aux rassemblements de quartiers ou la présence d'intervenant(e)s et des travailleur(euse)s de rue dans les cafés, les parcs et les arrêts d'autobus.

En 1989, le Regroupement des Auberges du cœur du Québec organise une première **Nuit des jeunes sans-abri** à Montréal. L'événement qui se tient chaque mois d'octobre a été renommé la Nuit des sans-abri en 2001. Partout au Québec, les organismes jeunesse y participent avec des jeunes. Les jeunes s'impliquent de toute sorte de façons, que ce soit en servant la soupe, en installant et en désinstallant le matériel ou même souvent en montant sur scène pour partager leurs talents de musicien(ne)s.

Le fait d'amener les jeunes à participer et à s'impliquer dans leur communauté leur permet de s'approprier leur milieu et de voir qu'une place leur revient. Ainsi, cela favorise le développement d'un sentiment d'appartenance qui se meut souvent en désir de s'engager.

Animation de quartier

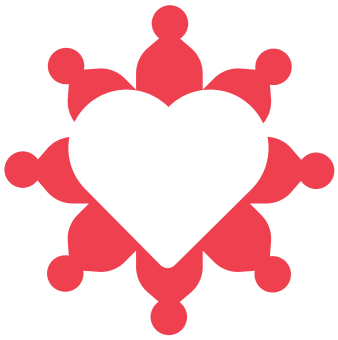
Le **Carrefour communautaire Saint-Paul** à Chicoutimi offre un volet complet d'animation de quartier pour favoriser le développement social et durable de la communauté. Cuisines collectives, jardin communautaire, organisation de fêtes de quartier, journal de quartier et même la mise à disposition d'un four à pain pour les citoyen(ne)s font partie des activités et services proposés par l'organisme.

Activités politiques et civiques et défense des droits

En action communautaire autonome jeunesse, il est pratique courante d'informer et d'éduquer les jeunes sur ces questions, tout comme de les amener à défendre leurs droits et à se mobiliser pour les causes qui leur tiennent à cœur. Ainsi, il est courant de voir des jeunes accompagné(e)s d'intervenant(e)s marcher lors de manifestations ou d'en entendre d'autres lors des consultations publiques ou des conseils municipaux. De nombreux organismes organisent également des rencontres avec leurs élu(e)s et des activités spéciales lors des campagnes électorales pour que les jeunes aient accès à l'information et se sentent concerné(e)s par l'actualité politique.

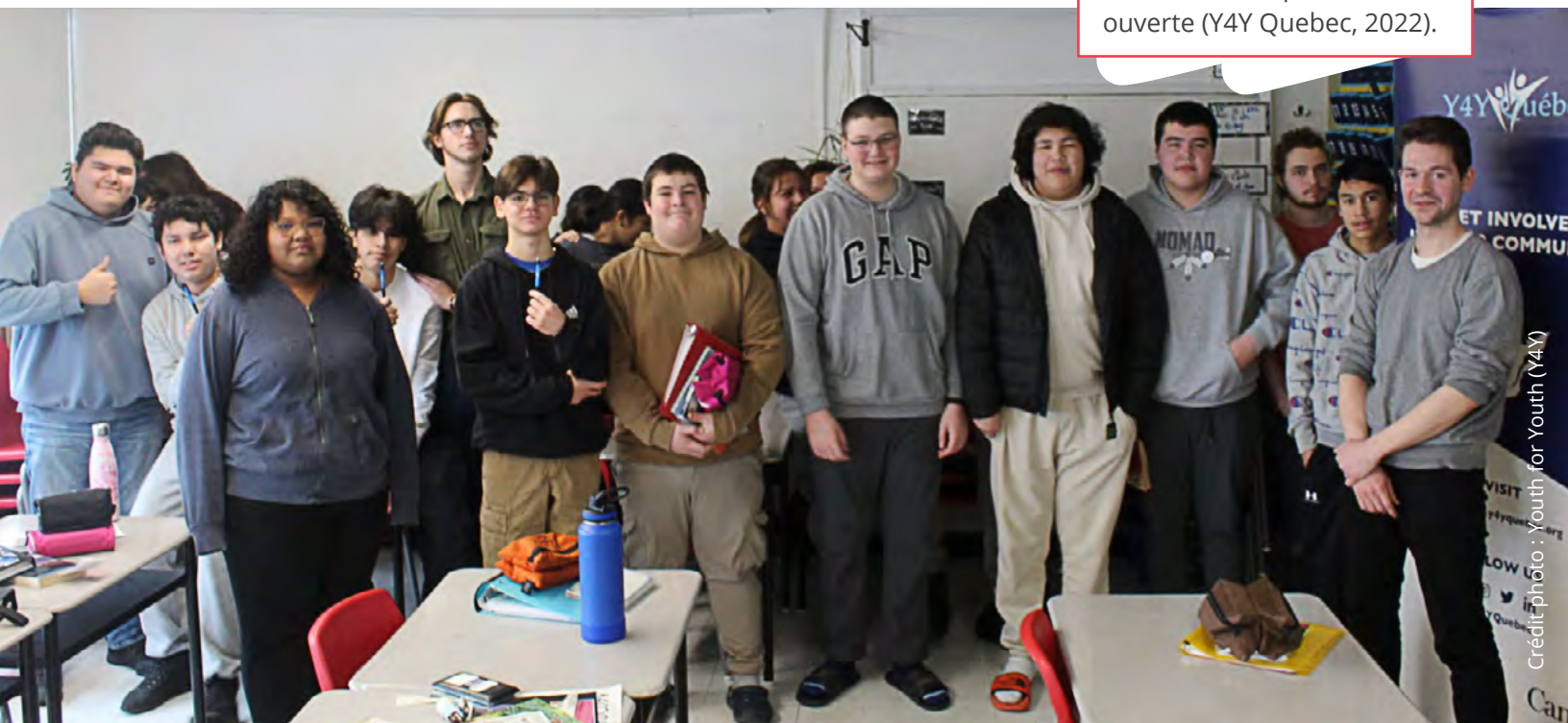
85 %
des organismes organisent des activités pour que les jeunes puissent s'impliquer au sein de l'organisme





82 %
des organismes organisent des activités pour que les jeunes puissent s'impliquer dans leur communauté

Dans le cadre du projet Youth Town Hall, l'organisme **Y4Y** a animé un atelier à l'école MacLean Memorial de Chibougamau. Leurs élèves de 4e et 5e secondaire ont eu la chance d'entendre et de parler avec Nipawi Kakinoosit, chef héréditaire du Traité 8 et conférencier des Nations Unies, sur les questions autochtones. Les élèves ont discuté de l'importance de la préservation de la langue crie et de la façon de faire entendre leur voix. Le projet **Youth Town Hall** vise à informer tout en permettant à différents groupes d'échanger sur des enjeux de manière respectueuse et ouverte (Y4Y Quebec, 2022).



Crédit photo : Youth for Youth (Y4Y)

La **Grande Consultation Jeunesse** est un événement annuel qui rassemble des centaines de jeunes de partout au Québec pour discuter d'enjeux communs. Ensemble, les participant(e)s discutent de leurs réalités et cherchent des solutions. Les recommandations qui résultent de la démarche sont ensuite transmises aux différents paliers du gouvernement, afin que les personnes aux pouvoirs prennent en compte la voix des jeunes.



Crédit photo : Laurence Bissonnette

Il y quelques années, les centres de loisirs cité-ado à Longueuil fermaient leurs portes l'été. Les besoins chez les 12-17 ans dans le quartier Lemoyne étaient cependant bien présents lors de ces périodes. L'organisme **Macadam-Sud** a donc mobilisé les jeunes et organisé un tournage afin qu'ils et elles puissent faire part de leurs besoins aux élu(e)s. La vidéo a donc été montrée lors d'une séance du conseil de ville et le centre du quartier a finalement ouvert pendant l'été.

Le **Collectif Ex-placé DPJ** « est un groupe formé de jeunes et d'adultes ayant reçu des services de la protection de la jeunesse ainsi que de leurs alliés. Sa mission est de mettre en lumière et de rendre publics les enjeux criants rencontrés par les enfants de la DPJ et les jeunes issus des Centres jeunesse du Québec. » (Le Collectif Ex-placé DPJ, 2023) Les membres du collectif s'impliquent en participant à des projets scientifiques, artistiques et citoyens et prennent parole sur diverses plateformes afin de faire connaître les réalités des jeunes placé(e)s et d'engendrer les changements nécessaires.

Collectif Ex-placé DPJ lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi 15 en 2022.



Crédit photo : Le Collectif Ex-placé DPJ

Activités démocratiques

Entretenir une vie associative et démocratique est un des huit critères qui définissent l'action communautaire autonome. Au sein des organismes jeunesse, les jeunes détiennent un rôle décisionnel à bien des égards. Plusieurs ont des comités de jeunes responsables de choisir les activités de l'organisme, d'autres ont des jeunes qui siègent à leur conseil d'administration et la grande majorité a des jeunes qui participent à leur assemblée générale annuelle.

Bénévolat et entraide

Le bénévolat occupe une place importante dans l'action communautaire autonome. D'une part, plusieurs organismes ne pourraient fonctionner sans l'apport de bénévoles. D'autre part, un grand nombre d'organismes encouragent les jeunes à s'impliquer de façon bénévole, que ce soit au sein même de l'organisme ou ailleurs dans la communauté.

Être en contact avec des bénévoles

De nombreux organismes dépendent de l'implication des bénévoles pour leur bon fonctionnement. En effet, 36 % de ces organismes ont besoin de bénévoles pour les aider lors d'événements spéciaux, tandis que pour 10 % d'entre eux, la présence de bénévoles est essentielle pour poursuivre certaines activités ou même rester ouvert. Parmi les organismes qui ont recours au bénévolat, près de la moitié (53 %) sont aidés par des bénévoles âgé(e)s de 30 ans et moins. Il est aussi courant que les bénévoles soient d'ancien(ne)s jeunes ayant fréquenté l'organisme, souhaitant redonner au suivant.



73 %
des organismes ont des jeunes sur leur conseil d'administration

87 %
des organismes ont des jeunes à leur assemblée générale annuelle

Jeunes sur les conseils d'administration

En 1994, grâce aux luttes du RMJQ, on réussit à faire changer le paragraphe 2 de l'article 327 du Code civil pour permettre aux jeunes mineur(e)s de siéger sur des CA, une victoire qui aura des répercussions sur des centaines d'organismes. Aujourd'hui, le RMJQ demande à ce que ses membres respectent les gains obtenus en 1994 afin que les jeunes puissent vivre une expérience citoyenne et démocratique réelle (Bathalon, J. et Kaci, P, 1996).



58 %
des organismes ont des bénévoles

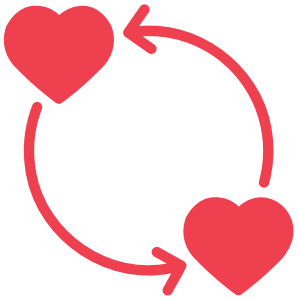
Proportion d'organismes avec des bénévoles par catégories d'âges



Faire du bénévolat

Le bénévolat se fait aussi à l'extérieur des murs des organismes : 69 % des organismes font des activités de bénévolat avec les jeunes.

GRIS-Québec compte sur le soutien, le talent et l'expertise de plusieurs dizaines de bénévoles. Quel que soit leur parcours de vie, ces gens ont à cœur l'intégration et la promotion d'une vision positive des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Ces bénévoles s'impliquent en animant des ateliers de sensibilisation, en faisant partie de l'équipe d'animation auprès des jeunes, en accompagnant des jeunes de la diversité sexuelle et de genre ou des jeunes en questionnement, ou leurs parents dans leur cheminement, en participant à des rencontres de groupe avec des parents ou en siégeant au conseil d'administration (GRIS-Québec, 2022).



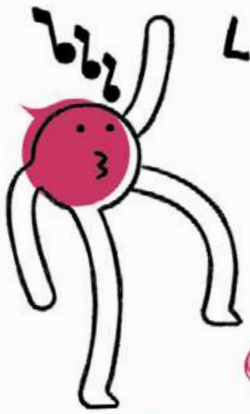
69 %
des organismes font des activités de bénévolat avec les jeunes

Le Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM) est un mouvement citoyen jeunesse né en 2016. Sa priorité : placer les jeunes concerné(e)s au centre de la démarche et s'assurer de leur participation dans tous les espaces décisionnels à travers des actions de lutte contre la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.

Pair-aidance

Suivant une approche de « par et pour » les jeunes, plusieurs organismes proposent des programmes basés sur la pair-aidance. La pair-aidance est un concept qui implique l'entraide et le soutien mutuel entre des personnes qui ont vécu des expériences similaires ou qui partagent une condition ou une situation particulière. Elle repose sur l'idée que les personnes qui ont surmonté des difficultés ou des obstacles peuvent apporter une aide précieuse à d'autres qui se trouvent dans une situation similaire. Elle peut également aider à réduire la stigmatisation associée à certaines conditions de santé mentale ou à d'autres situations de vie difficiles. Cette approche est notamment utilisée avec et auprès de jeunes vivant des problèmes de santé mentale, et des difficultés liées à la toxicomanie et à l'itinérance.

Le **GIAP** (groupe d'intervention alternative pas les pairs) de l'organisme CACTUS est une équipe de plusieurs personnes paires aidantes; des jeunes ayant connu, à un moment ou à un autre, l'expérience de la rue. Leur mission « consiste à prévenir la transmission du VIH, de l'hépatite C et des autres infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), tout en réduisant les impacts négatifs de la consommation de drogues et du mode de vie de la rue. Ces jeunes sont aussi présent(e)s sur diverses instances communautaires afin de partager une vision différente et représentative de leur milieu, de démystifier les réalités associées au mode de vie de la rue et d'enrayer les préjugés qui y sont associés. » (CACTUS Montréal, 2023)



LES 10 CLÉS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

SELON LES MILITANT.E.S DU MOUVEMENT JEUNES ET SANTÉ MENTALE

1. La participation des jeunes aux activités est grandement favorisée si elles sont co-construites avec eux.

2. Créer un espace sécuritaire où les jeunes se sentent non jugé.e.s et libres de se révéler est essentiel pour une implication qui perdure.

3. Connaître les « victoires », ou les projets palpitants à venir peut constituer un fort incitatif pour maintenir l'engagement.

4. Une contribution financière pour le partage du savoir expérientiel des jeunes est estimée comme une marque de reconnaissance et un incitatif (même parfois une condition) pour leur participation.

LORS DES RENCONTRES :

5. **Expliciter les intentions, les limites et les décisions à prendre, s'assurer de capter l'opinion de tous.tes et être à l'écoute des perspectives émises.**

6. **Proposer des rôles encourage l'engagement des jeunes, comme prendre les notes ou être le gardien des tours de paroles/du sujet.**

7. **Le rythme des rencontres doit être adapté aux jeunes et il faut le re-valider régulièrement et mettre en place les changements nécessaires.**



ENTRE LES RENCONTRES :

8. Varier les modes de communications selon leurs préférences, notamment par l'utilisation de l'audio/la vidéo.

9. Offrir des occasions d'échanges informels entre les membres permet de mieux se connaître, établir des relations authentiques et renforcer l'appartenance au groupe/projet.

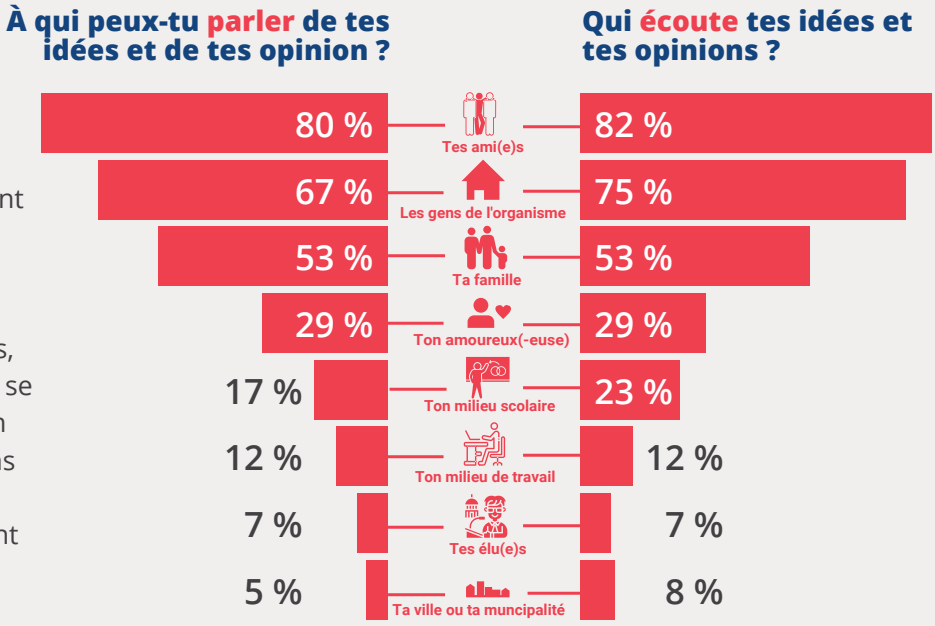
10. Le parrainage ou le mentorat entre jeunes militant.e.s est un autre incitatif intéressant et rassurant pour favoriser l'inclusion.

MOUVEMENT **jeunes et santé mentale**

Les réalités jeunesse observées

Peu d'endroits où s'exprimer

Lorsqu'on demande aux jeunes qui sont les personnes avec qui ils et elles se sentent à l'aise de parler et qui sont celles qui les écoutent, les réponses varient peu. Alors que la grande majorité (80 %) des jeunes affirment pouvoir parler avec leurs ami(e)s, seulement un peu plus de la moitié (53 %) se sent à l'aise de le faire avec leur famille. En dehors de ces cercles plus intimes, les gens envers qui les jeunes ont le sentiment de pouvoir parler et de se faire écouter se font plus rares.



« Il y a des fois qu'ils ne m'écoutaient pas pantoute. Genre, juste m'écouter comment je me sens. Pas juste me dire que je fais ma victime. Ben, c'est comme si mes émotions n'étaient pas... ma tristesse ou ma colère étaient super négatif [sic] et qu'il ne fallait pas que je les vive. »

— Danick, Québec

Besoin de se faire écouter

Les jeunes ont souvent le besoin de se faire écouter, de se confier et de se sentir entendu(e)s sans jugement. Malheureusement, cela ne se produit pas toujours, en particulier lorsqu'ils et elles interagissent avec des figures d'autorité telles que les enseignant(e)s, les médecins ou les travailleur(euse)s sociaux(-ales) de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Le manque de considération et d'écoute peut conduire à un sentiment d'incompréhension et de frustration chez les jeunes, qui peuvent se sentir ignoré(e)s et peu crédibles. Un grand nombre de jeunes ont dénoncé ces problèmes dans le cadre de leurs interactions avec les professionnel(le)s de la santé, soulignant l'importance d'être pris(es) au sérieux et de se sentir écouté(e)s lorsqu'ils cherchent de l'aide ou des conseils.



Désir de changer les choses

Les jeunes ont conscience des injustices qui les entourent et sont motivé(e)s pour y mettre fin. Malheureusement, ils et elles ne sont pas toujours en mesure de s'exprimer ou de prendre des mesures concrètes pour résoudre ces problèmes. Les injustices qu'ils et elles observent peuvent les marquer profondément, les amenant à vivre un sentiment d'impuissance et de frustration. Plusieurs souhaiteraient qu'on les soutienne et les encourage davantage dans la lutte contre les injustices qui les affectent.

Manque de connaissances politiques et civiques

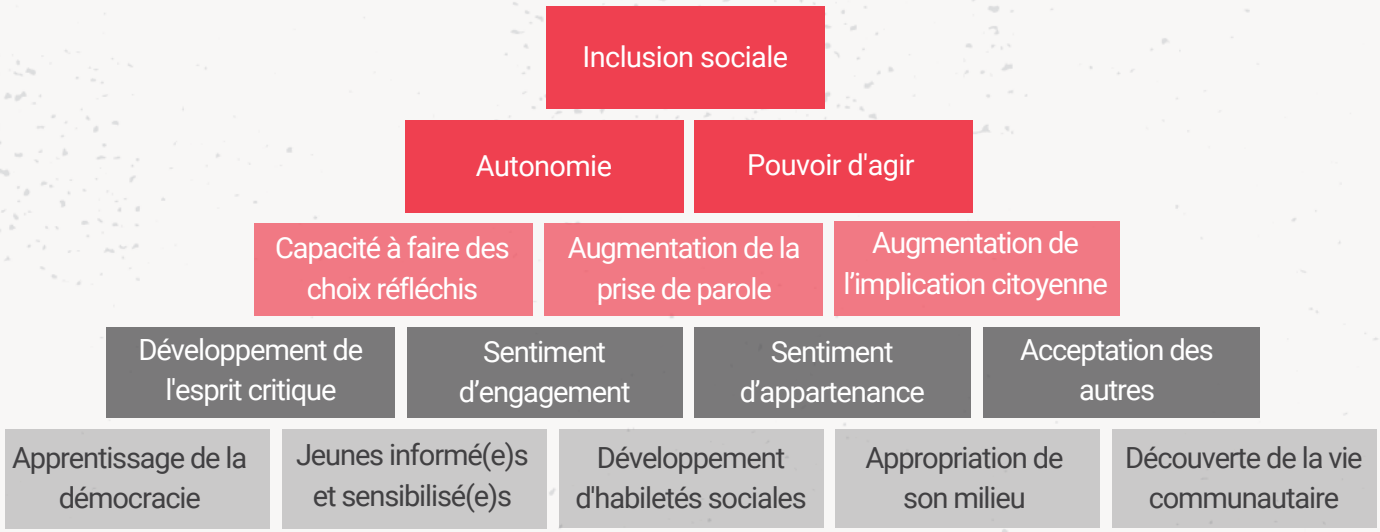
Beaucoup de jeunes déplorent le peu d'enseignement sur les responsabilités civiques à l'école. Ils et elles souhaiteraient avoir plus d'occasions d'en apprendre plus sur des sujets tels que la manière de remplir leurs déclarations d'impôts, la compréhension des différents niveaux de gouvernement et leur fonctionnement, la connaissance de leurs droits, etc.

« Faut que les jeunes fassent le pas de s'impliquer en politique, il faut qu'ils sachent comment ça fonctionne, comment s'impliquer, quelles sont les ressources présentes, etc. Il faudrait vraiment avoir des cours qui nous disent comment changer les choses [...], comment avoir un impact dans la société. »

— Participant, Grande Consultation Jeunesse 2019 (Coalition Interjeunes, 2020)

L’impact de l’ACA jeunesse sur la participation citoyenne

La participation citoyenne des jeunes se travaille sur plusieurs plans et à diverses occasions. Comme on le répète souvent, en milieu communautaire, l’engagement citoyen ne se limite pas à l’action d’aller voter; cela peut se faire par une multitude d’actions. Ainsi, en action communautaire autonome, on fait le pari que si les jeunes s’approprient leur environnement, découvrent la vie communautaire, s’informent et se sensibilisent aux enjeux sociaux et politiques et apprennent les bases de la démocratie, cela favorisera le développement de leur esprit critique, leur engagement citoyen, leur sentiment d’appartenance, leur acceptation des autres, ainsi que leur capacité à faire des choix réfléchis. Ces aptitudes les rendront plus autonomes et leur donneront un plus grand pouvoir d’agir sur leur vie et sur la société.



Les effets attendus de l’ACA jeunesse sur la participation citoyenne des jeunes



Soutenir une mobilisation informée

Lorsque le gouvernement du Québec a lancé le projet de loi 2 sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et de droits de la personnalité et d'état civil, les jeunes qui fréquentaient le **GRIS-Québec** ont réagi. On craignait notamment que la réforme ne porte atteinte aux communautés LGBTQIA2+, en particulier aux personnes trans, non binaires et intersexes. Les jeunes se sont alors mobilisé(e)s pour défendre leurs droits en faisant circuler des pétitions et en contactant leurs élu(e)s. Au total, ce sont plus de 35 000 courriels qui ont été envoyés au ministère, et une pétition dénonçant les discriminations de la loi avait également récolté plus de 13 000 signatures (Nantel, 2022). La forte mobilisation a semblé porter ses fruits puisqu'au printemps 2022, le projet de loi a été amendé pour répondre davantage aux demandes de ces groupes.

Jeune informé(e) et sensibilisé(e)

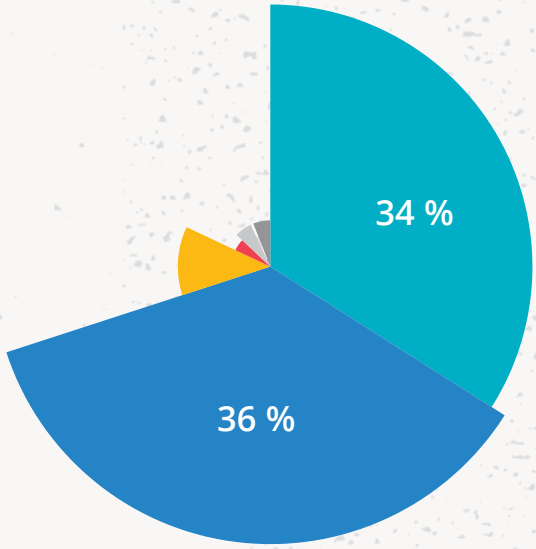
Apprentissage de la démocratie

Il existe une multitude d'organismes qui travaillent activement à sensibiliser et éduquer les jeunes à la vie citoyenne. Ces organismes offrent des occasions d'engagement pour des causes importantes pour les jeunes, ce qui leur permet de s'impliquer concrètement dans leur communauté. Par exemple, les jeunes qui siègent aux conseils d'administration de ces organismes ont l'occasion d'apprendre les mécanismes de fonctionnement d'un organisme, de comprendre la gouvernance ainsi que les principes de consensus et de vote, et d'avoir un pouvoir sur les décisions prises. Ils et elles peuvent participer aux choix des règles du code de vie, décider des activités et contribuer à la mise en place de projets concrets pour améliorer leur environnement. De plus, les voyages organisés par ces organismes permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons et de s'ouvrir sur le monde. Enfin, les organismes offrent aux jeunes la possibilité d'aller à la rencontre de leurs élu(e)s locaux, ce qui leur permet de mieux comprendre le fonctionnement des différents niveaux de gouvernement et de se familiariser avec les enjeux politiques de leur région.

« On avait un projet. On avait monté une structure pour faire une petite compagnie de financement de la maison des jeunes pour vendre de la crème glacée en bicycle sur le bord de l'eau, mais ça n'avait pas passé à la Ville. Alors, on est allés à l'hôtel de ville pendant un conseil, on avait le droit à notre question. Je suis allé en avant. Les élu(e)s m'ont répondu… Notre intervenant nous a vraiment montré comment devenir critiques, actifs et responsables. »

— Martin, Montréal

Est-ce que l'organisme t'aide à avoir de meilleures relations avec les autres ?





« Quand j'étais petit, j'étais quelqu'un de très impulsif, limite violent... Et l'organisme m'a apporté la sagesse de me contrôler, parler au "je". Ils m'ont beaucoup fait faire d'introspection, ils m'ont vraiment aidé à me trouver. »

— Ben, Drummondville

Renforcement des habiletés sociales

Le développement d'habiletés sociales est nécessaire à la vie en société. Or, pour certains, la socialisation avec les pairs peut s'avérer ardue. Selon une enquête réalisée en 2020 auprès des groupes d'Interjeunes, les intervenant(e)s ont observé que les jeunes présentaient une diminution de leurs habiletés sociales et éprouvaient de plus en plus de difficultés à engager des conversations en face-à-face, privilégiant davantage les interactions virtuelles (Coalition Interjeunes, 2021).

Les valeurs de respect (des autres et de soi) et de tolérance, bien enracinées dans le mouvement communautaire, de même que la rencontre avec de nouvelles personnes et l'encouragement à prendre la parole, créent un terrain fertile pour le développement d'habiletés sociales saines et adéquates.

« J'espère montrer aux jeunes qui passent ici qu'être transparent et honnête peut faire une grosse différence dans la vie. J'ose espérer que je suis un bon exemple pour ça. »

— Intervenante d'une Auberge du cœur

« À l'organisme, je me sentais comprise et en plus, on s'entraidait. Ça m'a amenée à être capable de créer des liens sains. On était toujours ensemble, j'ai appris à créer de vraies relations. »

— Caroline, Longueuil

67 % des jeunes rencontré(e)s estimaient avoir de meilleures relations avec les autres depuis qu'ils et elles fréquentaient l'organisme. En comparaison, ce taux monte à 87 % de réponses positives chez les ancien(ne)s répondant à la même question, mais a posteriori.

Chez les participant(e)s actuel(le)s autant que chez les ancien(ne)s, on constate que le fait d'apprendre à identifier ses émotions et à les exprimer, de connaître et de faire connaître ses limites, et de façon générale, de communiquer de façon non violente, semble avoir un impact positif et marquant pour plusieurs.

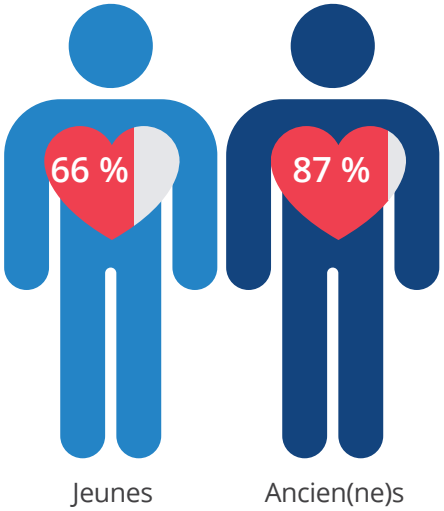
Acceptation des autres

Une autre constante est la tolérance envers les autres que les jeunes développent en fréquentant des organismes. Respectivement 66 % et 87 % des jeunes et des ancien(ne)s affirment également que leur passage dans un organisme leur a permis de développer leur tolérance face aux autres et à la différence, et ce, peu importe le milieu dans lequel ils et elles se trouvaient. En fréquentant un organisme, des jeunes qui ne sont pas dans les mêmes groupes d'amis à l'école apprennent à se connaître et créer des liens d'amitié.

Rencontrer et partager des moments avec des gens issus de réalités diverses encourage les jeunes à réfléchir autrement et à remettre en question leurs propres idées reçues. Beaucoup ont d'ailleurs admis avoir pris conscience de leurs préjugés en côtoyant des personnes avec qui ils et elles croyaient n'avoir aucune affinité a priori.

Lors d'une rencontre dans un organisme situé dans un complexe HLM, une résidente a témoigné que le fait de participer à des activités avec des femmes d'origines autres que la sienne lui avait permis de mieux accepter leurs différences. Non seulement les activités les amenaient à partager des moments de plaisir ensemble, mais la présence d'une intervenante de milieu qui encourageait la discussion a aussi permis de défaire les préjugés que les unes avaient à l'égard des autres

Fréquenter un organisme m'a rendu·e plus tolérant·e aux autres et à la différence





« On pensait que le travailleur de rue, c'était un *undercover*, quand on avait 15-16 ans. C'était le seul Québécois dans un quartier très multiethnique et au début, on a eu peur de lui. Mais il nous a montré son aspect social et à la fin, on avait les mêmes mentalités, les mêmes pensées. Donc ce n'est pas parce qu'on est de différents *backgrounds* ou qu'on est habillé différent, qu'on est totalement différent dans ce qu'on fait et comment on pense. »

— Walter, Montréal



« Maintenant, peu importe où je vais, les plus jeunes et les plus vieux, dès qu'ils me voient venir, ils savent qui je suis. Je connais énormément de gens, je marche dans la rue et il y a du monde qui me salue, parce qu'ils savent que je suis le gars des Jeux de la rue. »

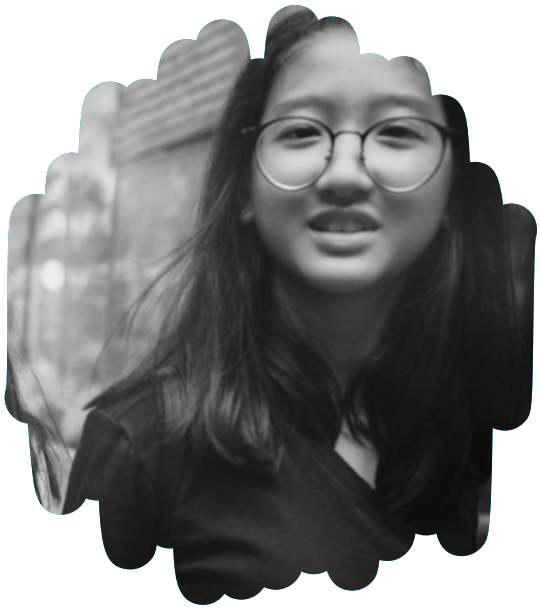
— Benjamin, Montréal

Découverte de la vie communautaire et appropriation de son milieu

Le sentiment d'appartenance que forgent les organismes ne se limite pas à leurs murs; il touche aussi les quartiers, les communautés, voire la société québécoise. En faisant participer activement les jeunes aux activités de leurs communautés, en les encourageant à s'impliquer bénévolement, les organismes font en sorte que les jeunes se sentent partie prenante de leur environnement. Ils apprennent à connaître les gens de leurs milieux et vice-versa.

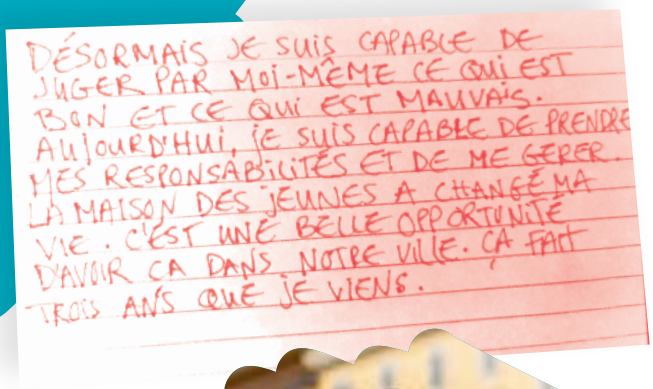
L'effet est aussi visible chez les nouveaux arrivants qui apprennent à connaître leur société d'accueil au contact de gens y vivant. En s'impliquant au sein d'un organisme ou en participant à des activités de bénévolat, un groupe de jeunes femmes nouvellement arrivées au pays ont d'ailleurs dit se sentir plus incluses dans la société et impliquées sur le plan social, et que cela les rendait optimistes pour la suite.

84 %
des organismes sont d'avis que les jeunes se sentent « comme chez eux » dans leur organisme



« Je pense que ça m'a vraiment aidée à mieux comprendre comment le monde pense. Quand tu viens d'un autre pays, tu penses que tout le monde pense de la même façon que toi. Tu crois que les autres voient et pensent les mêmes choses que toi, mais non. Quand tu es née dans une famille, il y a une culture et tu n'as pas le choix d'avoir cette culture, mais quand tu en découvres de nouvelles ça t'aide vraiment à évoluer. »

— Daphnée, Laval



Développement de l'esprit critique et capacité à faire des choix réfléchis

L'approche d'éducation populaire privilégiée par l'action communautaire autonome entraîne l'apprentissage de notions qui permettent aux jeunes de prendre des décisions éclairées et de devenir plus critiques. La moitié des jeunes rencontré(e)s lors de la cueillette de données considèrent que fréquenter un organisme les aidait beaucoup à prendre de meilleures décisions.



L'organisme m'aide à prendre de meilleures décisions



50 %	36 %	14 %
Beaucoup	Un peu	Pas du tout

« Là-bas, j'ai acquis des notions qui m'ont été utiles afin de développer mon esprit critique puisqu'il n'était pas rare d'avoir des discussions en lien avec la politique, l'environnement, la sexualité, et tous autres sujets importants. L'impact sur moi a été la découverte d'une passion, soit d'aider les autres. Aujourd'hui, je suis en criminologie et je souhaite aider les adolescents qui, comme moi auparavant, cherchent à connaître leur identité. »

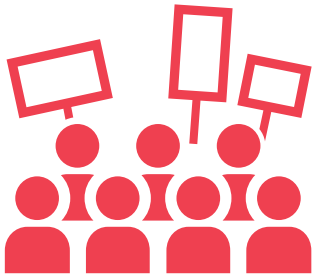
— Claude, Gaspé

« Rendre autonome, critique et responsable. Toutes nos activités ont rapport à ça, on leur fait essayer des choses, prendre conscience des choses et qu'ils les appliquent, les outiller, à long terme ils deviennent plus autonomes. »

— Intervenant de la Maison des jeunes de Drummondville

Sentiment d'engagement

Le sentiment d'engagement que développent les jeunes dans les organismes se fait sur deux plans : d'une part, les jeunes s'engagent pour des causes qui leur sont chères. En prenant part aux différentes activités des organismes, les jeunes changent leur façon de penser et de voir les choses, et élargissent leur vision du monde et de leur rôle dans la société. Le fait de constater que d'autres jeunes partagent leurs préoccupations et sont prêt(e)s à se mobiliser pour des causes communes renforce leur engagement et les encourage à continuer à se rassembler pour agir. Des groupes comme le Mouvement Jeunes et santé mentale et le Collectif Ex-placé DPJ en sont de beaux exemples. On remarque que le sentiment d'engagement est fort lorsque les jeunes voient leur implication comme un moyen de faire avancer ces causes et de réaliser des progrès concrets. L'engagement des jeunes est renforcé par le fait de voir les fruits de leurs efforts et de constater que leurs actions ont un impact.



91 %
des ancien(ne)s disent que fréquenter un organisme leur a permis de devenir plus engagé(e)s socialement

D'autre part, il est apparu évident que les jeunes développaient d'abord et avant tout un sentiment d'engagement envers leur organisme. Le très fort sentiment d'appartenance qui s'y développe se transforme en désir de redonner. Redonner en participant à différentes corvées pour l'organisme, en accueillant les nouveaux, en siégeant à différents comités ou sur le conseil d'administration. Le sentiment d'engagement est si fort que souvent, il perdure, parfois pendant plusieurs années, voire plusieurs décennies.

« Je vends des billets de loterie-voyage pour la maison des jeunes chaque année. Et aussi, il y a la vente des sapins chaque année, alors quand je peux, j'y vais et j'achète mon sapin, même si je reste à 40 minutes de là, je vais acheter mon sapin là chaque année. »

— Dominic, 47 ans

« Ça a changé ma façon de penser, ma façon de voir. Je suis là parce que je sais c'est quoi leur but, ce qu'ils cherchent à amener. C'est sûr que quand tu fais partie d'un mouvement tu aimerais ça le voir continuer à avancer, voir que tous les efforts que tu as mis portent enfin fruit. Je pense que je vais rester là jusqu'à ce qu'on nous entende. »

— Daphnée, Mouvement Jeunes et santé mentale

« C'est à moi de décider, mais je pense que ça m'a encore plus gardé sur cette voie-là des convictions, de voir que d'autres jeunes sont comme moi et que ce n'est pas être snob d'aller manifester pour protéger l'environnement ou de s'intéresser à cette question. Ça, ça m'a fait du bien de voir que, "OK, je ne suis pas seul là-dedans, on est plusieurs à vouloir se rassembler." »

— Cédric, Lévis



Crédit photo : Tandem-Jeunesse

93 %
des ancien(ne)s disent avoir développé un sentiment d'appartenance

Soupers communautaires

Tous les mois, à l'auberge du cœur **Tandem-Jeunesse** de La Pocatière, on organise un souper communautaire avec les ancien(ne)s résident(e)s. Tout en permettant de maintenir des liens avec les ancien(ne)s, l'activité contribue à créer un fort sentiment de communauté.

Sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance que développent les jeunes envers leur organisme et les gens qui s'y trouvent est fort et durable. L'idée d'une deuxième famille revient d'un endroit à l'autre, autant chez les jeunes qui fréquentent les organismes que chez les ancien(ne)s qui le pensent toujours des années plus tard. Il faut dire qu'à certains égards, les organismes recréent une ambiance familiale. On partage des repas, on écoute des films, on discute ensemble, on joue à des jeux. Certains organismes sont aussi carrément localisés dans une maison. Les jeunes se sentent comme à la maison.

Ce sentiment d'appartenance s'observe chez ceux et celles qui continuent de s'impliquer bénévolement auprès de leur organisme des années après l'avoir quitté, et dans les équipes de travail qui incluent d'ancien(ne)s jeunes.

« J'ai compris que le sentiment d'appartenance était très important et que les relations de confiance nous permettent de grandir et de s'accomplir [sic]. C'est également une des raisons pour laquelle je ne peux quitter cet organisme. Je siège au conseil d'administration depuis plusieurs années, et me voilà maintenant présidente. La MDJ, ce n'est pas juste un lieu pour «chiller», c'est un lieu où l'on apprend à devenir un citoyen responsable qui a à cœur son avenir et celui de sa communauté. »

— Johannie, Gaspé



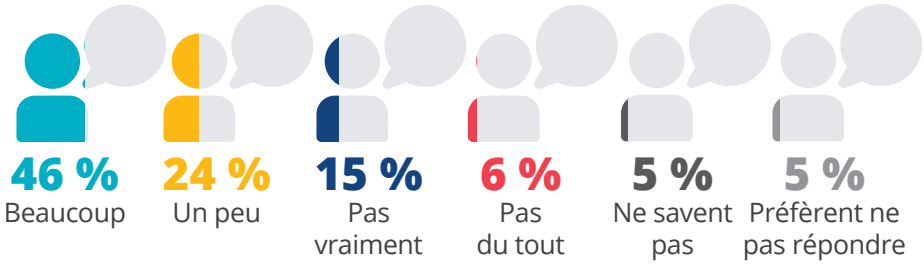
Augmentation de la prise de parole

Alors que de nombreux jeunes ont l'impression d'avoir peu d'endroits où s'exprimer et peu d'écoute de la part des gens qui les entourent, le contraire se passe en organisme. En effet, 97 % des gens travaillant en organisme sont d'avis que les jeunes apprennent à prendre davantage la parole et à exprimer leurs idées et opinions en fréquentant leurs lieux. Les jeunes rencontré(e)s en organisme sont 46 % à avoir affirmé que fréquenter un organisme les aidait en ce sens et ce taux monte a 90 % auprès des ancien(ne)s.

« Avant ma santé mentale, c'était vraiment... comme si je me mettais à te raconter ma vie, là, tu capoterais. Ça m'a beaucoup aidée à comprendre comment parler aux gens, comment se comporter en public. Mais [l'organisme fait en sorte que j'ai rencontré du monde qui aussi avaient des problèmes, mais moi, je ne savais pas tout ça. Tu sais dans mon pays, dès que quelqu'un a un problème, ou même quand quelqu'un tombe, tu ris. Il faut de la discrétion. Et c'est tout ça que ça m'a appris dans ce mouvement-là, c'est que j'ai compris qu'il y a des gens qui ont des problèmes, il y a des gens qui sont malades. Il faut que tu les aides au lieu de les agacer et de se moquer d'eux. »

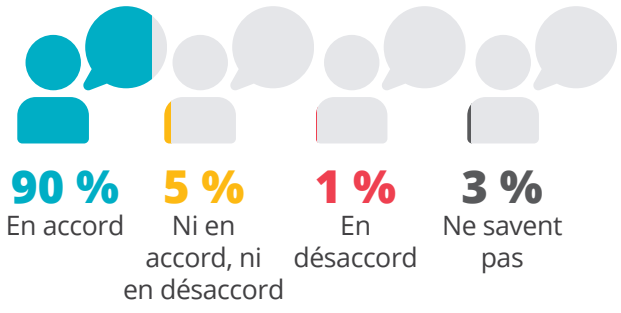
— Daphnée, 23 ans, Laval

Est-ce que fréquenter l'organisme t'aide à prendre la parole plus facilement?



Réponses des jeunes en organismes

Fréquenter l'organisme m'a aidé à prendre la parole et à exprimer mes idées et opinions.



Réponses des ancien(ne)s



Crédit photo : Centre des jeunes l'Escale

Augmentation de l'implication citoyenne

En fréquentant un organisme, les jeunes sont encouragé(e)s à s'impliquer. Que ce soit en siégeant à des comités, en participant à des activités pour la communauté (la création d'une maison hantée à l'Halloween, par exemple) ou même en réalisant de petites corvées ménagères, les jeunes s'impliquent. Ce qui explique sans doute pourquoi 47 % des jeunes rencontré(e)s en organisme disaient se sentir beaucoup plus impliqué(e)s depuis qu'ils et elles fréquentaient l'organisme.

90 %
des ancien(ne)s disent être plus impliqué(e)s dans leur communauté grâce à leur organisme

Au cœur de la pandémie de COVID 19, le **Centre des jeunes l'Escale** s'est allié à plusieurs acteurs importants de Montréal-Nord pour mettre en place des équipes de sensibilisation et de promotion à la distanciation physique auprès des citoyen(ne)s. En plus de briser l'isolement, l'initiative a permis aux jeunes de se sentir utiles en temps de crise, de devenir des acteurs et actrices de changement. Finalement, 37 jeunes sont devenus des agent(e)s de sensibilisation, 12 000 citoyennes et citoyens ont été rencontrés, 190 commerces sensibilisés et plus de 10 000 masques ont été distribués (Isabelle Ruelland, PHD, Léa Coget, M.Sc, 2021).

En fréquentant votre organisme, les jeunes disent se sentir « comme chez eux »



73 %	Tout à fait d'accord
21 %	D'accord
3 %	Ni d'accord, ni en désaccord
3 %	Ne s'applique pas

La Maison des familles de Mercier-Est participe à Citoyens-Relais, un projet partenarial qui vise à rejoindre des individus plus isolés de Mercier-Est et à créer des solidarités dans la communauté. La mission principale est d'aller à la rencontre des autres citoyen(ne)s du quartier afin de les informer sur les ressources existantes. Concrètement, les participant(e)s rencontrent des citoyen(ne)s du quartier, les informent ou les accompagnent vers les ressources existantes. Citoyens-Relais veut ainsi favoriser l'entraide entre les citoyen(ne)s et le sentiment d'appartenance à la communauté. Des formations sur les différentes ressources du coin, sur la communication et les relations interpersonnelles sont offertes aux participant(e)s afin qu'ils et elles puissent ensuite transmettre l'information aux gens de la communauté.

PROJET RELAIS

Les constats

Elle-même issue d'un engagement citoyen, l'action communautaire autonome jeunesse est en bonne posture pour agir directement et concrètement sur le développement de la participation citoyenne des jeunes. Plus encore, elle adopte une approche unique, collée aux besoins du travail sur le terrain, qui permet d'impliquer les jeunes dans des causes directement liées à leur propre réalité, tout en leur montrant que leur engagement leur donne le pouvoir de faire une différence à une échelle plus large.

Avoir des occasions d'interagir

Alors que l'on constate une augmentation des difficultés chez les jeunes à établir des interactions interpersonnelles, il semble que la fréquentation d'un organisme communautaire ait un véritable effet positif sur leur capacité à s'exprimer et à interagir. Le fait de se retrouver dans un lieu ouvert, sans jugement, où on encourage l'expression de soi, donne aux jeunes la confiance qui leur est nécessaire pour prendre la place qui leur revient.

Déclic

De nombreuses personnes ont affirmé que leur implication au sein d'organismes avait été l'élément déclencheur de leur engagement citoyen d'aujourd'hui. Le fait de réaliser qu'il était possible de faire une différence d'abord à petite échelle, au sein de l'organisme, puis plus largement (dans leur école ou leur municipalité, notamment), peut être une expérience déterminante. En participant activement aux projets et activités de ces organismes, elles ont pris conscience du potentiel qu'elles avaient pour contribuer positivement à leur communauté et à la société dans son ensemble. En interagissant avec d'autres bénévoles et membres engagé(e)s, ces personnes ont été inspirées par l'impact collectif de leurs actions, ce qui les a incitées à étendre leur engagement au-delà des limites initiales. Ainsi, les organismes ont joué un rôle crucial dans la formation d'une conscience citoyenne solide et d'un désir ardent de participer activement au bien-être général.



Reconnaissance et transmission

Les jeunes qui fréquentent des organismes communautaires développent non seulement une volonté de s'impliquer activement dans les activités proposées (ou qu'ils et elles ont choisi de réaliser), mais pour bon nombre de ces jeunes, cet engagement perdure. En effet, même des années après avoir quitté ces organismes, beaucoup continuent à s'investir. Certains siègent au conseil d'administration, participent à des activités de financement ou viennent témoigner auprès des jeunes d'aujourd'hui. Ce dévouement constant démontre la reconnaissance profonde que ces individus ont envers les organismes qu'ils ont fréquentés et leur engagement durable envers ces causes.

« Aussi, mes jeunes n'avaient presque pas d'habiletés sociales et avec la maison des jeunes, ils ont beaucoup évolué. J'ai vu des jeunes s'impliquer, être élus au C.A., faire un voyage au Guatemala. Personne n'aurait cru qu'ils auraient évolué à ce point-là! »

— Mère d'accueil d'adolescents

« Le ROCAJQ. J'ai reçu mon prix Levier en 2017. Après, je me suis impliqué bénévolement aux leviers, je donnais les trophées. Pis j'attends toujours d'animer! Après, j'ai entendu parler de la grande consultation jeunesse et j'ai embarqué et je me suis dit : "Wow! Ça, j'aime ça, faire ça." Pis ça a été le plus gros déclic et depuis, je m'implique partout où j'ai la possibilité. »

— Danick, Québec



« La mission de la maison des jeunes, c'est assez, c'est une réponse assez puissante. J'ai confiance en l'organisme, j'ai confiance en leur but, pour l'avoir vécu. Et le plus longtemps que je peux, j'espère ne jamais quitter cette sphère de vie. Moi, comment ça m'a aidé, et mon but ultime, c'est d'en aider [sic] d'autres petits comme moi dans la maison des jeunes. Les mots ne sont pas assez forts pour décrire ce que je leur dois. »

— Jason, Wickham

Freins à la participation citoyenne des jeunes

Des organismes qui traînent de la patte

Encourager les jeunes à remettre en question les choses et à développer leur esprit critique implique également une ouverture à ce que nos propres façons de faire soient remises en question, ce qui n'est pas toujours le cas dans tous les organismes. Même si la plupart des jeunes consulté(e)s soulignaient l'ouverture des gens de leur organisme, il y a tout de même certain(e)s jeunes et ancien(ne)s qui ont regretté avoir eu à faire face à des règlements ou des visions qui allaient à l'encontre de certaines de leurs valeurs et des organismes qui n'étaient pas réceptifs à la remise en question de leurs règles.



« Il y avait beaucoup de règlements parce que c'était mixte, comme un code vestimentaire. Je trouve que les codes vestimentaires sont souvent plus durs sur les femmes que sur les hommes. Par exemple, si tu avais des petits seins, c'était correct d'avoir un chandail bedaine, mais si t'avais une forte poitrine, non. Si tu ne veux pas de chandails bedaine, ça devrait être pas chandails bedaine pour tout le monde. Que tu sois un gars ou une fille. C'étaient des petites affaires comme ça que je trouvais discriminatoires, dépendamment de ta "shape", de ta culture, de ta façon de t'exprimer. On pouvait se faire juger facilement par rapport à notre couleur de cheveux. Je pense qu'ils n'étaient peut-être pas à jour. Je ne pense pas qu'ils voulaient mal faire, mais il y avait place à l'amélioration, place à plus d'ouverture et d'écoute. »

— Claudia, Montréal



Confrontation avec familles

Encourager le développement de l'esprit critique et la prise de parole chez les jeunes ne se fait pas toujours sans heurts. Il peut arriver que des familles se sentent bousculées, voire confrontées par leur enfant qui peut, soudainement, commencer à remettre en question ce qu'on lui dit. Bien que cela soit aussi directement lié à l'adolescence, certaines familles peuvent percevoir d'un mauvais œil ces changements et blâmer les organismes.

Manque d'intérêt

Malgré la volonté affichée par tous les organismes de promouvoir la participation citoyenne des jeunes, cela n'est pas toujours facile à réaliser. Les jeunes sont souvent éloigné(e)s des sphères politiques, peu habitué(e)s à être sollicité(e)s pour donner leur avis ou à s'impliquer, ce qui rend parfois les exercices de démocratie ou d'implication citoyenne peu attrayants pour eux et elles. Développer leur intérêt est un travail à répéter au quotidien.

Pas une priorité

Le peu d'intérêt que peuvent avoir les jeunes pour l'implication citoyenne s'explique aussi par leur réalité. Pour plusieurs faisant face à d'importantes difficultés, ce n'est simplement pas une priorité. Il faut d'abord prendre soin de soi avant de penser au reste de la société.

Représentation symbolique

Plusieurs jeunes et intervenant(e)s ont mis en lumière le phénomène de diversité de façade (« tokénisme ») ciblant les jeunes en situation de vulnérabilité lors d'activités ou d'événements politiques. Certains d'entre eux et elles ont exprimé le sentiment d'être sollicité(e)s uniquement en raison de leur appartenance à un groupe minoritaire, et d'être inclus(es) de manière symbolique, dans le seul but de donner l'apparence de la diversité, sans avoir réellement de rôle ou d'influence significative.

Conclusion

La participation citoyenne des jeunes est un processus qui se déploie sur différents fronts et à diverses occasions. C'est l'exercice et l'expression de sa citoyenneté à travers la participation publique, la participation sociale et la participation électorale (Institut du Nouveau Monde, 2022). Selon cette définition, il est clair que l'action communautaire autonome contribue fortement au développement d'une citoyenneté active chez les jeunes.

Avant d'être en mesure de s'engager socialement, ou même de vouloir le faire, publiquement ou non, certains acquis sont nécessaires. Il faut être informé(e), avoir un esprit critique, un certain sens de l'initiative et être à l'aise de prendre la parole. En offrant aux jeunes un milieu sécurisant et sans jugement, les organismes mettent en place les conditions idéales pour que les jeunes développent chacune de ces aptitudes.

En encourageant les jeunes à s'impliquer, d'abord au sein des organismes, puis à l'extérieur, on leur montre qu'il est possible de s'exprimer, de prendre des initiatives et de participer à des projets concrets qui ont de réels impacts. Les jeunes se sentent utiles et voient qu'il est possible d'engendrer des changements au sein de leur milieu de vie. De plus, il ne faut pas négliger l'impact qu'on peut avoir en réagissant positivement à la participation citoyenne des jeunes. Les jeunes qui se font féliciter pour leurs actions et leur implication se sentent valorisé(e)s et sont fier(ère)s de voir que leurs gestes sont reconnus. Les jeunes dont on a souligné les bons coups sont davantage motivé(e)s à les reproduire et à pousser plus loin leur engagement.

En ce qui concerne la participation électorale, bien qu'une grande partie de jeunes qui fréquentent les organismes ne soient pas encore en âge d'aller aux urnes municipales, provinciales et fédérales, on leur apprend à faire usage de leur droit de vote en les impliquant directement dans les processus démocratiques des organismes. Le grand nombre de jeunes présent(e)s aux assemblées générales et les jeunes siégeant aux conseils d'administration en sont des exemples flagrants.

Il n'est pas toujours simple pour les jeunes de s'impliquer socialement et ce l'est encore moins lorsque l'on ne va pas à l'école ou que l'on grandit dans des milieux où la participation citoyenne n'est pas mise de l'avant. Si l'on veut que le profil des gens qui s'impliquent en politique se diversifie et que les personnes qui nous représentent dans les plus hautes instances soient à l'image de la société, il faut travailler en amont. L'éducation à la vie citoyenne ne doit pas se limiter à des cercles restreints de jeunes; au contraire, il faut que tous les jeunes aient des occasions de s'impliquer. Mais surtout, pour que les jeunes aient un réel pouvoir d'agir dans leur vie et dans la société, il faut leur offrir les conditions nécessaires pour leur permettre de s'épanouir : un environnement sécuritaire, accueillant et stimulant, et de bonnes conditions de vie. Là seulement, pourrons-nous assister à une réelle inclusion sociale des jeunes.

« Je dis souvent que ce sont des expériences qui ne font pas partie de la routine, il faut les chercher, il faut s'inscrire. Mais une fois que c'est fait, on réalise que c'est vraiment unique, que ce n'est pas tout le monde qui a la chance de vivre ça. Ça aussi, je pense que c'est un apprentissage que j'ai retiré, j'ai développé ma curiosité pour aller chercher des informations sur des projets comme ça, qui vont m'apporter de nouvelles expériences. »

— Cédric Lévis



Bibliographie

Bathalon, J. et Kaci, P. (1996). *RMJQ regroupement des maisons des jeunes du Québec en Ébullition depuis 15 ans, historique du Regroupement des maisons des jeunes du Québec.* Montréal: Regroupement des maisons des jeunes du Québec.

Bureau de consultation jeunesse. (2022). *Rapport d'activités 2021-2022.* Laval.

CACTUS Montréal. (2023, 05 01). *GIAP*. Récupéré sur https://cactusmontreal.org/: https://cactusmontreal.org/

Coalition Interjeunes. (2020). *GCJ 2019 : Allume! Ce qui nous préoccupe.*

Coalition Interjeunes. (2021). *Portrait des organismes de la Coalition Interjeunes.* Montréal.

GRIS-Québec. (2022). *Devenir bénévole*. Récupéré sur GRIS-Québec: https://grisquebec.org/devenir-benevole/

Institut du Nouveau Monde. (2022). À propos de l'INM. Récupéré sur https://inm.qc.ca: https://inm.qc.ca/nous-connaitre/

Isabelle Ruelland, PHD, Léa Coget, M.Sc. (2021). *Regards croisés sur une innovation sociale : la sensibilisation communautaire en santé de proximité des jeunes de Montréal-Nord.* Montréal: Interactions, centre de recherche et de partage des savoirs CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Le Collectif Ex-placé DPJ. (2023, 05 01). *Le Collectif Ex-placé DPJ. Uni.e.s pour la jeunesse*. Récupéré sur https://www.collectifexplacedpj.com/: https://www.collectifexplacedpj.com/

Nantel, M. (2022, 05 13). Projet de loi 2 amendé : une victoire pour les communautés LGBTQ+. *Pivot*. Récupéré sur https://pivot.quebec/2022/05/13/projet-de-loi-2-amende-une-victoire-pour-les-communautes-lgbtq/

Y4Y Quebec. (2022). *Coming Together Beyond the Headlines on Law 96*. Récupéré sur https://www.y4yquebec.org/: https://www.y4yquebec.org/youth-town-hall-series

Remerciements

Merci aux 397 personnes qui ont pris le temps de répondre à nos sondages.

Merci à tous les jeunes qui ont généreusement répondu à nos questions avec candeur, honnêteté et humour.

Merci aux ancien(ne)s qui ont témoigné sans réserve de leur expérience.

Merci aux équipes de travail qui nous ont chaleureusement accueillies dans leurs locaux et qui nous ont fait part de leur quotidien :

Alexandre, Emilia, Jean-Michel, Julianne, Melinda et Véronique d'**Alliance Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière**;

Cédric, Karine et Kevin de **l'École du milieu de Lévis**

Alicia, Gabrielle, Laurence, Miguel et Sydney de **Gris Québec**;

Katia, Liliane, Marie-Christine, Maud, Michel et Stéphanie de **Je raccroche**;

Caroline et Céline de l'**École la Rue'L**;

Linka, Mélanie et Samuelle de l'**ABC de Hauts Plateaux**;

Ben, Joelle, Marie-Hélène, Mélina, Nancy, Nicolas et Roxanne de **L'Antre-jeunes de Mercier-Est**;

Annie de **Maison des jeunes de l'Islet-Nord**;

Evelyne, Geneviève, Josée, Magalie et Marie-Ève de la **Maison Richelieu**;

Alexandre, Line, Rébecca et Victoria de la **Maison des jeunes de Coaticook**;

François, Jade, Mélanie, Nico, Nicolas et Suzie de la **Maison des jeunes de Drummondville**;

Ligia, Simon, Tania de la **Maison des jeunes du Plateau**;

Gabrielle, Joelle, Melo et Romean de la **Maison des jeunes L'Escampette**;

Andrée-Anne, Marie-Pier et Rick de la **Maison des jeunes de Wickham**;

Aissatou, Audrey, Camille D., Catherine R, Daniela, Ève, Florence, Isabelle, Jocelène, Léa, Louis-Philippe, Marie-Christine, Mathilde, Noémie, Pascale, Roxanne et Yann de **Perspectives Jeunesse**;

Jennifer, Julie et Marianne du **Projet Filet de l'Étape Normandie**;

Benjamin, Charles, Jérémie, Mathieu et Valentin de **Saga Jeunesse**;

Alexandrine, Sophia-Rose et Valérie de **Tandem-Jeunesse**.

Merci à Myriam Lepage-Lamazzi du Mouvement Jeunes et Santé mentale pour son enrichissante contribution.

Et un immense merci aux membres du comité aviseur : Nathalie Bergeron, Caroline Forget Galipeau, Marie-Hélène Germain, Marie-Grâce Hoho, Manon Leclerc, Jennifer Robillard, Amandine Rovetta, Dominique Taillon et Milica Telebak

Merci à la Fondation Lucie et André Chagnon.

Une série sur

L'impact de l'action communautaire autonome jeunesse et la qualité de vie des jeunes.

La réussite éducative des jeunes
La santé des jeunes
Les loisirs et la culture des jeunes
Le tissu social des jeunes
La participation citoyenne des jeunes
Les conditions socioéconomiques des jeunes

Coalition Inter jeunes

interjeunes.org